

Index égalité hommes/femmes 2021 – GROUPE ERNO (regroupant les sociétés PIERRE LANNIER et ERNO)

L'index égalité hommes-femmes sur les rémunérations est calculé chaque année.

Le niveau de résultat obtenu pour les 4 indicateurs (moins de 250 salariés) est le suivant :

Indicateurs	Note maximale	Note du Groupe ERNO
Écart de rémunération par tranche d'âge et par catégorie	40	Non calculable pour le Groupe du fait de l'absence d'une population femme ou homme dans certaines catégories
Écart de promotions	35	35
Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15	Non calculable pour le Groupe du fait de l'absence d'effectif concerné
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.	10	0

Le premier indicateur et le troisième indicateur sont non calculables du fait de l'absence d'une population femme ou homme dans certaines catégories.

L'écart de promotions qui mesure les augmentations de salaires entre hommes et femmes obtient la note maximale ce qui indique que la politique d'augmentation est homogène quel que soit le genre.

Concernant le nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations, le Groupe ERNO obtient la note de 0. La structuration des postes explique cette situation. La stabilité des équipes d'encadrement (commerciaux inclus) conduit à réaliser ce constat d'une année sur l'autre avec peu de marge de correction possible pour le Groupe.

L'index égalité Femmes/Hommes pour l'Unité Economique et Sociale – GROUPE ERNO (regroupant les sociétés PIERRE LANNIER et ERNO) sur 2021 s'établit à 35/45 pour les indicateurs calculables. La note est considérée comme inexploitable car le nombre de points calculables maximum est inférieur à 75.

Pour mémoire : un plan d'action est nécessaire si le niveau de résultat est inférieur à 75/100 seulement dans le cas où l'indicateur est calculable.

Malgré l'absence d'obligation légale de mesure du fait de l'absence de note exploitable, cette situation n'empêche par le Groupe ERNO de prendre des dispositions au travers de son plan d'actions égalité hommes-femmes en matière d'équité salariale entre femme et homme à compétences et expériences équivalentes.

Le calcul détaillé de l'index a fait l'objet d'un dépôt auprès de l'administration.